

AR PREFECTURE

013-241300375-20190321-DEL38\_2019-DE  
Regu le 25/03/2019

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

Numéro SIRET : **24130037500078**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MAUSSANE VDB**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE**

**ANNEE 2018**

**II. Présentation générale du budget**

- p.3 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III. Vote du budget**

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

**ANNEXES**

Jointes Sans Objet

**A - Eléments du bilan**

- p.14 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X  
 p.15 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X  
 p.17 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X  
 p.18 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X  
 p.19 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X  
 p.21 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement X  
 p.22 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N X  
 p.23 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme X  
 p.24 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes X  
 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements X  
 A4 - Etat des provisions X  
 A5 - Etalement des provisions X  
 p.25 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X  
 p.26 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X  
 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer X  
 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement X  
 A8 - Etat des charges transférées X  
 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X  
 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) X  
 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) X  
 A10.3 - Opérations liées aux cessions X  
 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) X  
 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) X  
 A11 - Etat des travaux en régie X  
 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale X

**B - Engagements hors bilan**

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X  
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X  
 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail X  
 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé X  
 B1.5 - Etat des autres engagements donnés X  
 B1.6 - Etat des engagements reçus X  
 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions X  
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X  
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X  
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale X

**C - Autres éléments d'informations**

- C1.1 - Etat du personnel X  
 C1.2 - Action de formation des élus X  
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X  
 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X  
 C3.2 - Liste des établissements publics créés X  
 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X  
 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X  
 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes X  
 C3.6 - Identification des flux croisés X

**D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures**

- D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  
 p.27 D2 - Arrêté et signatures X

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 19 813,05	G 25 828,45
	Section d'investissement	B 19 812,43	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 267 198,31 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		39 625,48 = A+B+C+D	293 026,76 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 19 813,05	= G+I+K 25 828,45
	Section d'investissement	= B+D+F 19 812,43	= H+J+L 267 198,31
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 39 625,48	= G+H+I+J+K+L 293 026,76





## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 100,00	0,00	0,00	33 100,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	9 942,31			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>43 042,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 042,31</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>43 042,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 042,31</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	224 156,00	19 812,43		204 343,57
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>224 156,00</b>	<b>19 812,43</b>		<b>204 343,57</b>
<b>TOTAL</b>		<b>267 198,31</b>	<b>19 812,43</b>	<b>0,00</b>	<b>247 385,88</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>		0,00			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>		267 198,31			





## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		19 812,43	19 812,43
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	6 016,00		6 016,00
75	Autres produits de gestion courante	0,02		0,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>6 016,02</b>	<b>19 812,43</b>	<b>25 828,45</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>				<b>267 198,31</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	275 516,00	6 016,00	0,00	0,00	269 500,00
7473	Départements	275 516,00	6 016,00	0,00	0,00	269 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>275 516,00</b>	<b>6 016,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 499,98</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>275 516,00</b>	<b>6 016,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 499,98</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	224 156,00	19 812,43			204 343,57
7133	Variation des en-cours de production de biens	224 156,00	19 812,43			204 343,57
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
796	Transferts de charges financières	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>224 156,00</b>	<b>19 812,43</b>			<b>204 343,57</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>499 672,00</b>	<b>25 828,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>473 843,55</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 100,00	0,00	0,00	33 100,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
168751	GFP de rattachement	33 100,00	0,00	0,00	33 100,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	9 942,31			
Total des dépenses financières		43 042,31	0,00	0,00	43 042,31
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		43 042,31	0,00	0,00	43 042,31
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	224 156,00	19 812,43		204 343,57
Charges transférées (6)		224 156,00	19 812,43		204 343,57
3351	Terrains	0,00	0,00		0,00
3354	Études et prestations de services	20 000,00	19 109,91		890,09
3355	Travaux	200 000,00	0,00		200 000,00
33581	Frais accessoires	4 156,00	702,52		3 453,48
33586	Frais financiers	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		224 156,00	19 812,43		204 343,57
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		267 198,31	19 812,43	0,00	247 385,88
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

CA

2018

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	<b>Credits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel				
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					508 100,00								
168751 GFP de rattachement (total)					508 100,00								
AVANCE BUDGET	CCVBA	29/04/2013		29/04/2013	33 100,00	F		0.0	0.0		A	F	O
AVANCE BUDGET	CCVBA	01/01/2016		02/05/2016	475 000,00	F		0.0	0.0		A	F	N
<b>Total général</b>					508 100,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CA

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			ICN E de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		508 100,00					0,00	0,00	0,00	
168751 GFP de rattachement (total)		0,00		508 100,00					0,00	0,00	0,00	
AVANCE BUDGET	N	0,00		33 100,00	1,33	F	0,0		0,00	0,00	0,00	
AVANCE BUDGET	N	0,00		475 000,00	1,42	F	0,0		0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		0,00		508 100,00					0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

CA

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : Ecart indice zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV  
 A2.4

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel)	Nombre de produits		2					
	% de l'encours		100,00%					
	Montant en euros		508 100,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

013-241300375-20190321-DEL38\_2019-DE  
 Regu le 25/03/2019  
 AR PREFECTURE

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

CA

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

013-241300375-20190321-DEL38  
Regu le 25/03/2019  
AR PREFECTURE

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

CA

2018

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE**

**CA**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

**IV**

**A2.6**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)			Annuité de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
																Annuité de l'exercice
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

013-241300375-20190321-DE-3-2019-DE	Regu le 25/03/2019	AR PREFECTURE	ICNIE de l'exercice
-------------------------------------	--------------------	---------------	---------------------

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - ZA LA MASSANE 4 - ST REMY DE PCE

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)				Contrat initial
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié											

013-241300375-20190321  
Regu le 25/03/2019

AR PREFECTURE  
DEL 8 2018-DE

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.  
 (2) Taux à la date de renégociation.  
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
 (5) Nominal à la date de renégociation.  
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES

A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>43 042,31</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>33 100,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1687	Autres dettes	33 100,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>9 942,31</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	9 942,31	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	9 942,31	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	267 198,31	0,00	267 198,31

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 267 198,31
Solde	V = IV - II (3) + 267 198,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

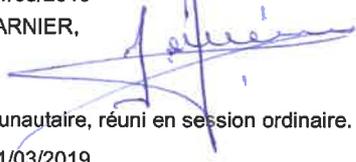
## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le 2ème Vice-Président, G.GARNIER,  
A Mas-Blanc-des-Alpilles, le 21/03/2019  
Le 2ème Vice-Président, G.GARNIER,

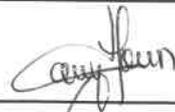
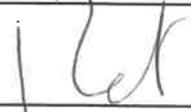
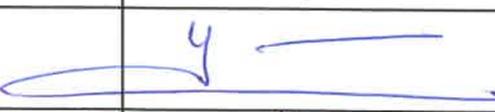


Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Mas-Blanc-des-Alpilles, le 21/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 36  
VOTES : Pour : 36  
Contre : /  
Abstention : /

Date de convocation : 06/03/2019

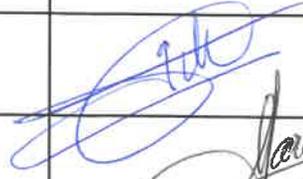
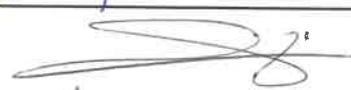
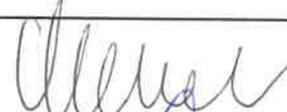
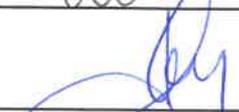
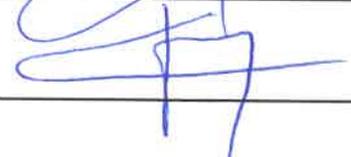
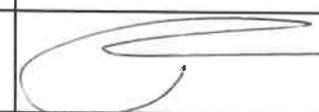
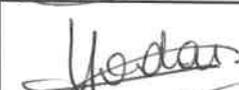
ABIDI Nadia	
AOUN Danièle	
BASSO Gilles	
BLANC Michel	
BLANC Patrice	
BONET Michel	
BONI Maryse	
CALLET Marie-Pierre	
CAVIGNAUX Michel	
CHERUBINI Hervé	
DELON Pascal	
FAVERJON Yves	
FENARD Michel	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

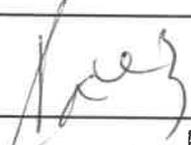
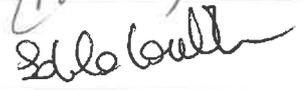
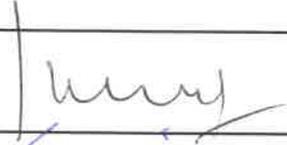
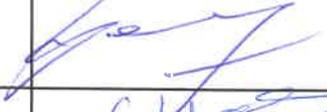
<del>FONTES René</del> HALDY Jean	
GALLE Michel	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GATTI Régis	
GAZEAU - SECRET Anne	
GESLIN Laurent	
GUENOT Jacques	
GUIGNARD Stéphan	
GUILLOT Pierre	
JODAR Françoise	
JODAR Jacques	
LAUBRY Patricia	
LEMOIGNE Chantal	
LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MILAN Henri	

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

PELISSIER Aline	
PERROT-RAVEZ Gisèle	
PRIEUR DE LA COMBLE Inès	
ROGGIERO Alice	
SANTIN Jean-Denis	
SAUTEL Jack	
SCIFO - ANTON Sylvette	
VENNIN Benoît	
VIDAL Denise	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par le 2ème Vice-Président, G.GARNIER, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Maussane-les-Alpilles, le .....